

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\*\*\*  
Département de la Moselle  
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE  
\*\*\*  
Centre Communal d'Action Sociale  
VILLE DE MARLY

MARLY, le 4 décembre 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 3 DECEMBRE 2025  
Sous la Présidence de  
Odile JACOB-VARLET  
Vice-Présidente du C.C.A.S.  
Maire Adjoint de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. LEFEBVRE MOREL
Nombre de membres présents	: 07		Mmes FONTAN, HANSE
Nombre de suffrages exprimés	: 10		HETHENER, JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de membres absents	: 04	<u>Absents excusés</u>	M. HORY (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absent ayant donné procuration	: 03		Mme FRANCFOORT (délégation à Mme HANSE)
		<u>Absente :</u>	Mme NOEL (délégation à Mme HETHENER)
			Mme KUNTZ

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 26 novembre 2025

#### XXIX – Repas des Anciens – menu

→ Le prochain repas des Anciens aura lieu le 25 janvier 2026.

Vu la délibération du 2 septembre 2020, relative aux délégations du Président, une consultation a été lancée et le marché a été confié à :

**BENIERE TRAITEUR** qui propose un repas boissons comprises :

- à 50,49 € HT (comprenant location de vaisselle, de percolateurs, de nappages et serviettes tissus, mise en place de la salle, service et vaisselle terminée jusqu'au départ des invités).

Les membres du conseil d'administration **PRENNENT ACTE ET ENTERINENT** sa décision concernant la proposition offerte par BENIERE TRAITEUR

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **d'AUTORISER** le Président ou son représentant à régler la facture afférente

Les crédits en conséquence seront prévus au budget.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication 4 décembre 2025.  
Pour extrait conforme, Marly, le 4 décembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S  
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET  
Maire – Adjoint de la Ville de Marly  
Déléguée aux Affaires Sociales